

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-resolument-a-l-offensive.html>



Texte action du congrès de Laval : le SNETAP-FSU résolutement à l'offensive

- Le SNETAP - Les congrès du SNETAP - Dernier congrès : Laval 2017 -



Date de mise en ligne : samedi 20 mai 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

COMBATTRE LES POLITIQUES LIBÉRALES, POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS, LA DÉFENSE DES EMPLOIS PUBLICS ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET MARITIME PUBLIC

TEXTE ACTION du Congrès National de Laval - 17 au 20 mai 2017 -

Entre l'individuel ou le collectif, le Congrès national du SNETAP-[FSU](#) a clairement fait son choix !

Dans le cadre de la communauté de travail, **le Congrès mandate l'ensemble de ses élu.e.s et militant.e.s** pour permettre à tous les agents de l'[EAP](#) et de l'enseignement maritime de **se réapproprier leurs droits** en tant que citoyen.nne.s, salarié.e.s, fonctionnaires et gens de métier.

Le congrès décide :

de développer les modalités d'accueil des nouveaux.velles collègues par la section locale d'établissement et en région (réunion(s) dédiée(s) avec à l'appui des fiches synthétiques par catégorie et les livrets d'accueil du SNETAP-FSU...);

d'élaborer des outils et modules d'information vulgarisant les droits syndicaux, les possibilités d'agir collectivement (dans les instances, par la pétition, par la grève etc...) et le sens du statut de la Fonction Publique ;

d'élaborer une campagne de communication, déclinée mensuellement, sur les représentations (sur les organisations syndicales, les fonctionnaires, les retraité.e.s...), sur l'histoire du syndicalisme, les droits gagnés, etc. afin de re-créeer une véritable culture syndicale au sein de nos communautés éducatives.

Le congrès mandate les instances du syndicat pour développer la solidarité syndicale nécessaire à l'émergence d'une société plus égalitaire avec une amélioration des conditions de vie par une baisse du temps de travail.

En conséquence, **il appelle les personnels et les retraité.e.s à se mobiliser dès à présent pour la défense de la fonction publique et des services publics et à rejeter les mesures anti-sociales qui s'attaquent au droit du travail** et des travailleurs, comme à leur pouvoir d'achat (liquidation du code du travail, plafonnement des indemnités prud'hommales, disparition de la retraite par répartition, hausse de la CSG, blocage du point d'indice...).

Le Congrès demande une augmentation du budget consacré à l'Action sociale (part du salaire différé) - et non la diminution de la subvention de l'[ASMA](#) imposant de fait une situation inacceptable d'austérité au détriment des agents du [MAAF](#) et de leurs familles. Il mandate son exécutif pour mener campagne aux côtés de sa fédération, la FSU, et que celle-ci soit à la pointe de la mobilisation et de la convergence des luttes pouvant aller jusqu'à la grève générale.

Le SNETAP-FSU décide de lancer une campagne de communication et de mobilisation contre l'autonomie des [EPLEFPA](#) et des [LPM](#), en direction des personnels, des parents comme des jeunes en formation, via nos sections locales et régionales. Le secteur [PSL](#) est mandaté pour préparer le matériel nécessaire afin que cette campagne soit offensive et porteuse.

Afin d'améliorer et harmoniser les conditions d'emploi des **agents contractuels des [CFA](#) et [CFPPA](#)**, il fixe un calendrier de mobilisation pour l'obtention d'un décret sur les conditions de travail des agents et leur titularisation en centre de formation. D'ores et déjà, **une AG nationale en octobre-novembre**, faisant suite à une campagne de mobilisation (réunions et rencontres sur site, signature de lettres-pétitions adressées au Ministre de l'Agriculture), est programmée afin de définir les actions qui s'imposeront.

Le congrès décide que l'ensemble de nos sections locales d'établissement feront une demande expresse de visite du CHSCTREA, un modèle-type sera proposé par le [BN](#). Il mandate par suite ses élu.e.s en CHSCTREA pour établir, puis adresser au [DRAAF](#) un calendrier de visites des établissements de la région. Un livret national concernant les droits des agents dans le domaine de la Santé et de la Sécurité au Travail sera diffusé à l'occasion de ces visites à la rencontre et à l'écoute des agents.

Afin d'obtenir de meilleures conditions d'emploi et de travail pour tou-te-s les enseignant-e-s, le SNETAP-FSU propose d'engager une série d'actions déterminées pour faire apparaître la part de « travail invisible » des enseignant-e-s selon deux axes :

1. refuser dès la rentrée de septembre 2017 la mise en place des dispositifs d'individualisation financés par des [HSE](#), comme des PPS, PAP ou fonctions de lecteurs-scripteurs dans un cadre de bénévolat (ce qui en droit du travail n'existe pas) et cela jusqu'à l'obtention de moyens et de formations à la hauteur des besoins des jeunes qui nous sont confiés. Une plate-forme de revendications sera élaborée conjointement avec les fédérations de parents d'élèves et les syndicats lycéens.

2. réactiver l'opération « rétention administrative des notes de [CCF](#) », en projetant une organisation dès la rentrée sur les bases définies l'an dernier et selon un mode opératoire fourni par le niveau national de notre organisation.

Concernant la voie professionnelle, le Congrès répond favorablement à la proposition du [SNUEP-FSU](#) d'organiser un colloque commun afin de partager et faire porter nos propositions communes tant au niveau du [MEN](#) que du MAAF. Concernant plus spécifiquement les épreuves E5 et E6 du bac pro CGEA, le secteur pédagogie vie scolaire réalisera un tract à destination des équipes concernées par ces épreuves et organisera des Assemblées Générales dans l'ensemble des centres d'examens afin d'explicitier la position défendue par l'Intersyndicale de l'Enseignement Professionnel Agricole.

Le Congrès appelle à ce qu'une Heure Mensuelle d'Information Syndicale soit organisée dès la pré-rentrée dans l'ensemble de nos établissements ([EPL](#), du SUP, LPM), afin que les personnels puissent s'approprier ce plan d'action et s'organiser collectivement en conséquence.

Laval, le 20 mai 2017